

Compte-rendu de la réunion de conseil

Du 2 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le 2 du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Pierre MELOT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

De présents :

Et de votants : Dont pouvoir :

Etaient présents :

Mesdames Martine Frogeais, Anne-Marie Morlier, Isabelle Denis, Chrystèle Lefevre, Laurence Morice, pauline Saglio

Messieurs Pierre Melot, Gilbert Georgeault, Dominique Grégoire, Armel Godais, Benoit Poulain, Samuel Tavvry,

Absents excusés : Yves Lehuerou Kerisel, Michel Melot,

Pouvoir : -

Secrétaire de séance : Anne-Marie MORLIER

Ordre du jour : 2 points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- création d'une commission PLU
- aménagement du terrain entre l'école et la salle communale

1) Proposition d'un nouveau lotissement communal

Il apparaît aujourd'hui indispensable que de nouveaux terrains soit proposés à la population pour garantir une légère augmentation d'habitants afin de pérenniser le fonctionnement des équipements actuellement proposés (école, équipement sportif, association, etc....)

Une possibilité d'extension du lotissement des châtaigniers vers le secteur du Fougeray peut être envisagée.

En partenariat avec le syndicat d'urbanisme, un cahier des clauses particulières ayant pour objet l'étude d'urbanisme et la mission de maîtrise d'œuvre d'un lotissement d'habitation a été réalisé.

Une étude chiffrée montre que le coût de revient serait de l'ordre de 59€ du m² HT (ci-joint étude)

Un calendrier prévisionnel de marché public de maîtrise d'œuvre est également joint à l'annexe.

Il apparaît que si l'on souhaite un démarrage des études dès le mois de septembre, une décision doit être prise lors de ce conseil pour mettre le marché en ligne au plus tard 5 mai 2017.

Après avoir délibéré sur la nécessité d'avoir un nouveau lotissement communal, et la présentation du futur lotissement par Mr le Maire, le conseil municipal valide la mise en ligne du marché sur la plateforme des appels d'offres publiques.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
-------------	--------------	------------------

2) Convention du syndicat d'urbanisme

Une proposition de convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat d'Urbanisme concernant le futur lotissement communal d'habitation.

12 demi-journées d'assistance réparties comme suit :

- 6 demi-journées forfaitaires pour la passation du marché de maîtrise d'œuvre en charge de l'opération
- 6 demi-journées en fonction des besoins dans le cadre du suivi de dossier (facturées en fonction des demi-journées réalisées).

Le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré facturera ses prestations à la Commune au prix forfaitaire de 350 € (trois cent cinquante Euros) la demi-journée d'assistance.

Après délibération, le conseil municipal valide la convention avec le syndicat d'urbanisme

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
--------------------	---------------------	-------------------------

3) Modification du PLU

Une consultation a été réalisée et donne le résultat suivant :

- Atelier du marais et le cabinet Decamps pour 2900€ HT
- Atelier d'Ys : 3200 € HT

Pour le futur lotissement, l'affectation du terrain doit être modifié dans le PLU.

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide le devis du Cabinet DESCAMPS pour effectuer la modification du PLU.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
--------------------	---------------------	-------------------------

4) Classe mobile

La commune de Saint-Didier est en mesure de nous mettre à disposition une classe mobile à partir de la rentrée prochaine avec un mobilier (chaises+ tables). La proposition de location est de 3000€ pour l'année.

Le démontage, l'installation et le transport seront à la charge de la commune de Moulins

La classe mobile sera posée dans la cour actuelle près des toilettes. Les travaux de démontage et de remontage de la classe mobile et d'aménagement dans la cour de l'école sont prévues à partir du 8 juillet 2017.

Le conseil municipal valide la location de la classe mobile pour une année au tarif de 3000 €.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
--------------------	---------------------	-------------------------

5) Projet RIPAME (Relais Inter-commune Parents Assistante Maternelle Enfant)

La mairie de la Guerche de Bretagne propose de créer un RIPAME mutualisé, entre les communes du canton (Argentré-Du-Plessis, Brielles, Domalain, Etelles, Moulins, La Guerche De Bretagne, Le Pertre, Rannée, Torcé, Vergeal.) Suite aux diverses réunions, monsieur le maire présentera le power point de synthèse de la réunion du 20/03/2017.

Suite au désengagement de la CAF concernant la petite enfance, un projet de création d'un RIPAME a vu le jour. Actuellement, il y a 11 communes du secteur de Vitré et La Guerche de Bretagne qui adhère à ce projet. 2 emplois équivalents temps plein vont être créé pour tenir des permanences auprès des espaces jeux, renseigner les parents et les assistantes maternelles sur leurs droits et obligations et animer des soirées à thème. Le coût est estimé à 88 508 € pris en charge à 80 % par la CAF. Le reste à charge pour la commune de moulins est de 275 € pour une année. Ce tarif est fixé pour 3 années.

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide l'adhésion au RIPAME.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
--------------------	---------------------	-------------------------

6) Rachat abribus

La société abribus a racheté la société APIC. Elle nous a envoyé un courrier nous informant qu'il allait procéder à la dépose des abribus.

Il y a possibilité de racheter ces abribus pour un montant de 2000€ HT

Le conseil municipal valide le rachat des abribus après renégociation du tarif.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
-------------	--------------	------------------

7) Panneau de départ de randonnée

La commune va bénéficier de l'implantation d'un panneau de départ des circuits de randonnée prévue place de l'église.

Si la commune souhaite exploiter le verso de ce panneau dont les dimensions sont 1m20 de large et sur 1 m de haut maximum, il faut avertir vitré communauté. Le coût sera à la charge de la commune et il comprend la fourniture du fichier et la fabrication du film fixé au verso de la carte des circuits.

Le conseil municipal valide la délibération et va fournir une photo pour le panneau d'affichage.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
-------------	--------------	------------------

8) Plaquette des nouveaux arrivants

Tanguy Corgne a fait une proposition de tarif pour la création d'une plaquette avec 7 fiches pour donner aux nouveaux arrivants.

Le tarif est de 650€ TTC.

Le conseil municipal valide le devis de Tanguy Corne pour la plaquette des nouveaux arrivants.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
-------------	--------------	------------------

9) Missions SPS construction préau et classe

Le cabinet LOUVEL nous a transmis 3 propositions de devis pour les missions de coordination sécurité et protection de la santé pour la construction d'une classe et d'un préau.

- SOCOTEC : 3000€ HT
- VERITAS : 1840€ HT
- DERKA : 2768.95€

Le conseil municipal valide le devis de VERITAS.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
-------------	--------------	------------------

10) Point à temps

Un devis a été demandé au parc départemental concernant le point à temps pour l'année 2017.

Le montant du devis s'élève à 4050 € HT.

Le conseil municipal valide le devis du parc départemental.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
-------------	--------------	------------------

11) Création d'un poste d'agent technique à l'école.

Il sera nécessaire de créer un poste d'agent technique à l'école à la rentrée prochaine compte-tenu de la création de la 4ème classe.

Mr le Maire nous informe d'une modification d'affectation du personnel à la rentrée prochaine.

Après délibération, le conseil municipal valide la création d'un poste d'agent technique.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
-------------	--------------	------------------

12) Création d'une commission PLU :

Pour la révision du PLU, il est nécessaire de créer une commission PLU avec 5 membres.

Les membres seront : Pierre MELOT, Dominique GREGOIRE, Isabelle DENIS, Armel GODAIS, Samuel TAUVRY

Le conseil municipal valide la création de la commission avec les 5 membres.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
-------------	--------------	------------------

13) Plan d'aménagement terrain école et salle communale.

Pour répondre à la demande de parents, Mr LE MAIRE propose d'aménager le terrain entre l'école et la salle de sports. Il y a la possibilité de créer un mini terrain de foot et de volley et ramener l'espace jeux qui est près de la salle des sports sur ce terrain.

Il est abordé le sujet d'un terrain multi sport.

Le conseil municipal valide de l'aménagement du terrain à moindre coût.

• Pour : 12	• Contre : 0	• Abstention : 0
-------------	--------------	------------------

14) Questions diverses

* Pauline SAGLIO nous informe qu'elle a rencontré un maçon qui fait de la formation auprès des particuliers ou commune dans la réalisation de four à pain en terre.

* Armel GODAIS signale un problème, dans le lotissement des noisetiers au niveau des trottoirs. À voir pour faire jouer la garantie décennale.

* Le terrain de Mr et Mme LEBRETON a été nettoyé par ses propres soins suite à la mise en demeure de la commune.

* Commémoration du 8 mai des anciens combattants prévue le dimanche 7 mai 2017 à 10 h 30

Le Maire

Pierre MELOT



La secrétaire de séance,

Anne-Marie MORLIER